



Réussir sa mobilité :

Les conseils de Claire Duvignacq, coach interne certifiée

La présentation du nouveau dispositif de mouvement annuel des attachés était suivie d'une intervention de Claire Duvignacq, coach à la DRH.

Avec un langage parfois imagé, Claire Duvignacq a tenté de prodiguer des conseils de bon sens pour réussir sa mobilité, au premier rang desquels « **faire son propre bilan de compétences** » : **lister les grandes étapes des parcours professionnels, identifier les expériences significatives, lister les compétences mobilisées et les résultats pour chaque compétence, etc** ». Cette rétrospection doit aider les candidats à présenter clairement leur parcours et à faire le lien entre les compétences acquises et celles attendues.

Au travers les résultats d'un sondage IFOP/Expansion de 2001 (mais que l'on pourrait certainement vérifier aujourd'hui), Claire Duvignacq met également en exergue **l'importance de la personnalité**. A la question « *Après une heure d'entretien, quelles sont les qualités déterminantes de ce candidat ?* », la réponse est la suivante : 48 % la personnalité, 45 % l'expérience, 6 % le diplôme.

Mais faire ce bilan n'est pas suffisant ! Il faut aussi se projeter, et parvenir à identifier ses leviers de motivation : « **quel est mon projet professionnel, quelles sont mes attentes, (et même) quels sont mes rêves ?** ».

Puis vient l'étape de **la lettre de motivation**, en une page maximum et structurée de façon assez traditionnelle en trois parties : « **vous (la direction, le service), moi, nous** ». Parmi les pièges à éviter, on notera la « lettre-type », l'absence d'identification de projet ou d'analyse des compétences (ce qui ne devrait plus arriver si vous avez suivi les étapes précédentes!).

A propos de la lettre de motivation, certains attachés s'interrogent encore pour savoir si elle est vraiment indispensable. « Recommandée » par Claire Duvignacq, cette lettre est du point de vue de notre syndicat indispensable. A ce propos, rappelons notre article paru dans le Flash du Mardi 11 septembre : **Mobilité des attachés : quelques pistes pour réussir**.

Le CV est lui aussi présenté par Claire Duvignacq de manière **assez classique** : état civil, expérience professionnelle, formation, langues étrangères, connaissances bureautiques et informatiques, centres d'intérêt.

L'approche du CV par compétences, plus récente mais efficace lorsqu'elle est bien maîtrisée, peut néanmoins être plus adaptée à certains parcours. **Non évoquée au cours de la conférence, il serait intéressant de pouvoir y travailler au cours d'ateliers !**

Si vous avez passé l'étape de la première sélection, vous voici alors en **entretien**. Et là, le conseil le plus important est (ça coule de source et pourtant ...) : **se préparer !** Cette partie de l'intervention était très détaillée et nous vous recommandons de lire attentivement le document établi par la DRH : **Conférence mobilité des attachés 2012**. Vous découvrirez notamment plusieurs « **exemples de questions posées par les recruteurs, dont les questions piège, les bonnes pratiques, les faux pas, ...** ».

Et puis, si « 100 % des gagnants ont tenté leur chance », il faut quand même admettre que quelques refus peuvent arriver, et une remise en question est nécessaire. « **Est-ce que votre cible est mal définie, votre CV mal rédigé, votre comportement à revoir ?** » Autant de questions à se poser pour tirer partie de ces refus.